

**Formation de base graphiste CFC-MP**  
Inscription admission – deuxième session 2019/20

<b>Conditions préalables</b>	Le candidat doit avoir terminé le cycle d'orientation et satisfaire aux prescriptions cantonales régissant les candidatures aux maturités professionnelles.
<b>Frais d'inscription</b>	Le candidat s'acquitte de 100.– (CCP 19-2603-7) couvrant les frais d'ouverture de dossier.
<b>Dossier</b>	Le candidat constitue un dossier Postpack n°6 contenant des travaux originaux (dessins, photos, peintures, textes, croquis, notes...), des photos d'éventuels travaux tridimensionnels, une lettre manuscrite décrivant ses motivations et aspirations, un curriculum vitae, avec copie des diplômes et une photo passeport, une copie du récépissé des 100.– d'inscription et le bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli.
<b>Examens d'admission</b>	Le candidat est convoqué à des examens pratiques et théoriques le <b>15 juin 2019</b> , de 9 à 16 heures, durant lesquels le jury l'invitera à un entretien.
<b>Délai d'inscription</b>	Le candidat aux examens d'entrée pour l'année scolaire 2019/20 complète son inscription en envoyant ou déposant son dossier à l'édhéa avant le <b>5 juin 2019</b> .
<b>1/1 Entrée 2019/20</b>	L'année scolaire débute à 10 heures, vendredi <b>16 août 2019</b> .
<b>Frais forfaitaires</b>	1460.– par semestre.
<b>Résultats</b>	Le candidat est informé du résultat de ses examens par courrier personnel. L'admission est définitive pour les candidats qui satisfont aux prescriptions cantonales. Elle est provisoire pour les candidats qui n'ont pas terminé l'année scolaire. Les notes doivent parvenir au secrétariat avant le <b>25 juin 2019</b> .

Inscription à la session d'examens d'admission pour l'année 2019/20 au programme graphiste CFC-MP de l'édhéa

<b>Nom</b>
<b>Prénom</b>
<b>Adresse</b>
<b>Code postal</b>
<b>Ville</b>
<b>Téléphone fixe</b>
<b>Téléphone mobile</b>
<b>Date et signature</b> d'un parent ou d'un représentant légal pour les mineurs